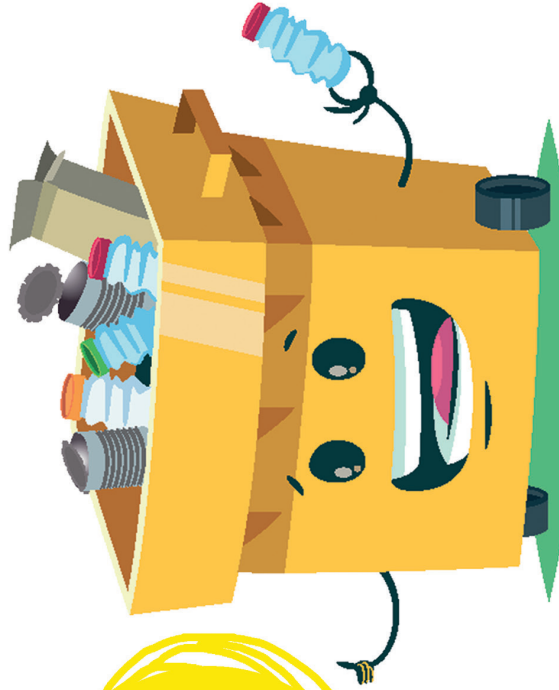


RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DU BAC JAUNE



Merci de ne pas
imbriquer
les emballages
et de les jeter
EN VRAC



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr

Contacts : 04 70 45 51 67 ou contact@sictom-sud-allier.fr



NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ LA SEMAINE DU 29 JUILLET

SICTOM
SUD-ALLIER

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque Français doit trier et valoriser ses déchets alimentaires, il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier offre à chaque foyer la possibilité de trier facilement ses biodéchets grâce à l'installation de 5 bornes dédiées et la remise d'un bioseau gratuit.



COMMENT ÇA MARCHÉ ?

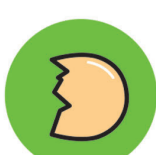
- 1 Triez vos déchets alimentaires à votre domicile grâce au bioseau remis gratuitement par le SICTOM.
- 2 Videz le contenu du bioseau, idéalement 2 fois/semaine, dans l'une des 5 bornes implantées dans la commune.
- 3 Les bornes sont collectées chaque semaine. Les déchets alimentaires sont dirigés vers un méthaniseur et permettent la production d'engrais.



LE VERNET

QU'EST-CE QU'ON MET DANS LES BORNES ?

Autorisés :

- 
- Les fruits et légumes**
(épluchures et périmés)
- Les restes de repas**
- Les os, viandes et poissons**
- Les pains et céréales**
- Les coquilles d'œufs**
- Le marc de café et les sachets de thé (en papier)**
- Les laitages**

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...

- 
- Les coquillages et crustacés**
- Les huiles, cendres, litières**
- Les emballages, films plastique, capsules de café**
- Les déchets verts du jardin**



ASTUCES RÉDUC'



Chaque Français jette encore, en moyenne, 7 kg de nourriture emballée par an. En ajustant les quantités lorsque vous faites les courses, en organisant vos menus et en cuisinant vos restes, vous contribuerez à la lutte contre le gaspillage alimentaire et c'est bon pour le porte-monnaie !

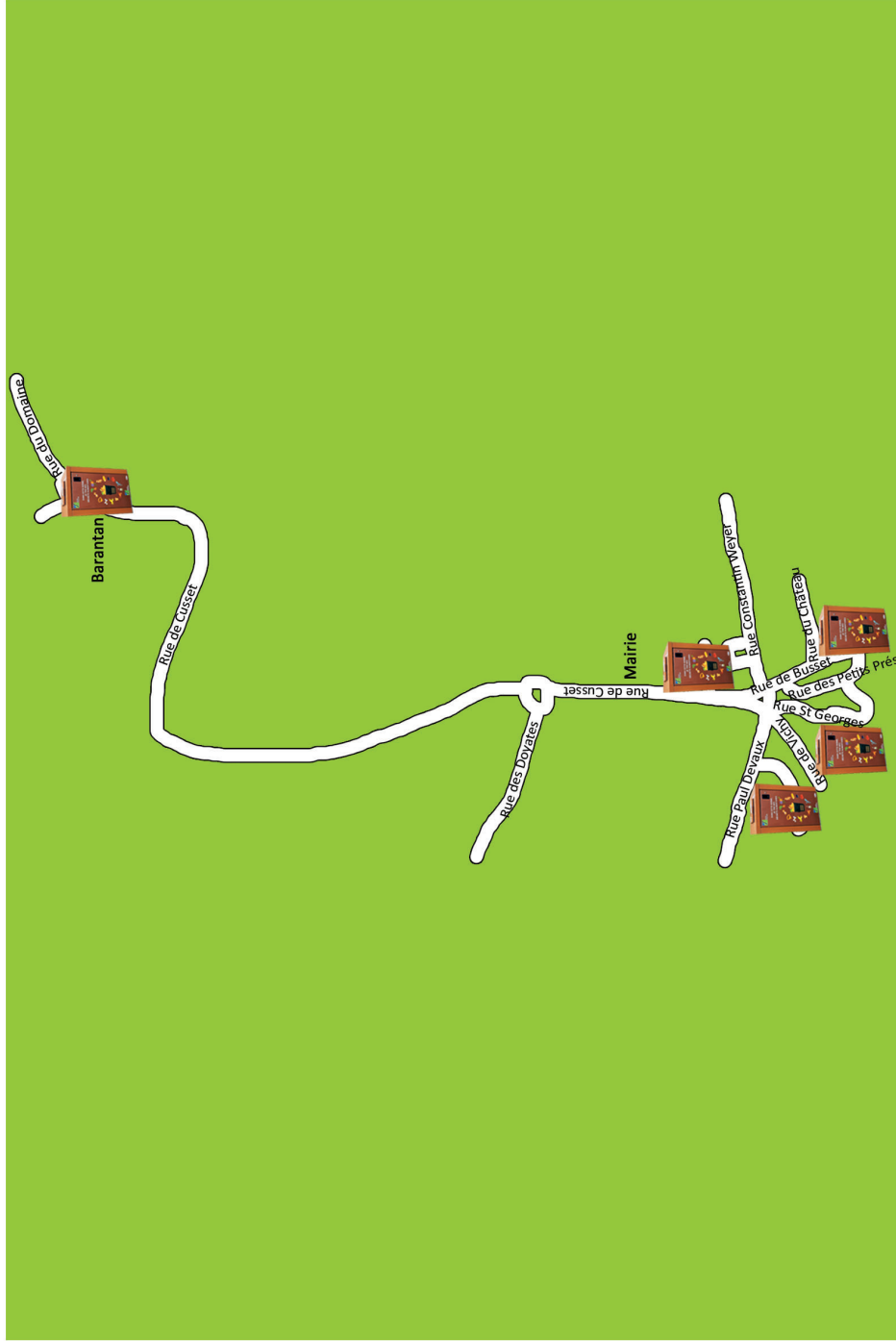
GRÂCE AU TRI ...

En triant vos déchets alimentaires, votre poubelle d'ordures ménagères sera allégée et vous devriez la sortir moins souvent. En effet, ils représentent environ 30% de nos déchets !

Les biodéchets collectés seront traités en méthanisation qui produit de l'énergie et un digestat qui est épandu dans les champs. La méthanisation contribue en outre à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.



SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES



Rue des Petits Prés

Rue Saint Georges

Rue des Grelets

Rue de la Petite Fontaine

Rue du Domaine

Adresses

